

Comptes rendus
hebdomadaires des séances
de l'Académie des sciences /
publiés... par MM. les
secrétaires perpétuels

Académie des sciences (France). Auteur du texte. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences / publiés... par MM. les secrétaires perpétuels. 1885-07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

je n'accepte pas les dénominations de *nerf vidien* et de *corde du tympan*. En effet, au point de vue de l'Anatomie descriptive, ces filets nerveux n'ont ni la même origine, ni les mêmes rapports, ni le même trajet que les filets ainsi dénommés chez les Mammifères; ils ne se séparent pas du facial à un niveau correspondant, ils n'aboutissent pas aux mêmes branches du trijumeau: on ne doit donc pas leur donner le même nom, et il est préférable de les appeler *premier et deuxième rameau anastomotique du facial et du trijumeau*. »

ZOOLOGIE. — *Sur deux espèces de Balanoglosses*. Note de M. A.-F. MARION, présentée par M. de Lacaze-Duthiers.

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie le résumé très succinct de la description zoologique de deux espèces nouvelles du genre *Balanoglossus* ⁽¹⁾.

» Ces deux espèces d'Entéropeustes proviennent de deux localités bien différentes: l'une est japonaise, l'autre est méditerranéenne. La première, que je désigne sous le nom de *Balanoglossus Hacksi*, a été recueillie par le Dr Hacks à Yokohama, par 10^m de fond seulement, dans une vase légèrement sableuse.

» C'est donc une espèce littorale. La seconde, que j'ai appelée *Balanoglossus Talaboti*, en mémoire de l'éminent et regretté ingénieur qui m'a fourni autrefois tant de moyens d'étude, provient des côtes de Marseille. Elle a été draguée au large, par 350^m, dans la vase gluante au milieu de laquelle se trouvent déjà, dans la Méditerranée, les représentants des faunes abyssales.

» Le *Balanoglossus Hacksi* est une espèce remarquable par l'aplatissement considérable de son tronc, qui rappelle exactement la forme du corps des grands *Nemertes anopla*, et par l'état globuleux de sa trompe. Le squelette cartilagineux de son appareil branchial est simple, sans travées transversales, et la région intestinale de son tube digestif ne présente aucune saillie hépatique. D'autre part, les glandes sexuelles sont limitées à la région branchiale du tronc et ne pénètrent nullement dans la région intestinale. L'hypoderme est formé d'éléments cellulaires fibrillaires, au-dessous desquels on distingue une couche basilaire tantôt emplie de granulations, tantôt

(1) Ce travail sera imprimé *in extenso* dans les *Archives de Zoologie expérimentale et générale*.

formée de strates concentriques. Dans la trompe on trouve une musculature externe annulaire et une masse plus profonde de muscles longitudinaux qui, à la base de l'organe, se rangent en faisceaux et laissent entre eux des vides qui communiquent avec le pore dorsal. Le support squelettique de la trompe est constitué par une substance gélatineuse compacte. L'hypoderme du tronc offre une structure particulière dans le sillon dorsal et dans la gouttière ventrale.

» Le sillon dorsal est limité par les deux bourrelets constitués par un épaissement et une localisation de la musculature longitudinale. L'hypoderme suit l'inflexion de ces bourrelets, et arrive dans le sillon médian; il s'épaissit en changeant de structure. Les éléments glandulaires disparaissent totalement, les corps cellulaires fibrillaires deviennent plus ténus encore et convergent par leurs pieds vers un amas de granulations d'aspect ganglionnaire, qui se trouve dans la région profonde, elle-même fortement épaissie.

» Sur les coupes horizontales il est possible de voir en ce point du sillon un tronc qui semble correspondre à la portion profonde de l'hypoderme du sillon, et par conséquent à l'axe nerveux dorsal signalé à cette place chez les *Balanoglosses* de Naples. Dans la gouttière ventrale une disposition similaire est reconnaissable, mais la région profonde de l'hypoderme prend ici l'aspect d'un amas de corps cellulaires prismatiques, séparés des éléments périphériques par de minces strates conjonctives. Un tronc nerveux est signalé à cette place. Le corps possède une musculature annulaire au-dessous des fibres longitudinales striées. La cavité générale est occupée par des fibres rayonnantes conjonctives qui délimitent des poches sexuelles dans lesquelles les œufs évoluent aux dépens d'une couche cellulaire péritonéale. Le vaisseau dorsal et le vaisseau ventral sont plus développés dans la région intestinale que dans la région branchiale. Dans la région intestinale du tronc les glandes sexuelles ne pénètrent point et la cavité générale est obstruée presque en entier par les fibres rayonnantes.

» Le *Balanoglossus Talaboti* a le corps presque régulièrement cylindrique, aussi bien dans la région intestinale que dans la région branchiale. Sa trompe est conique et assez courte. Son squelette branchial est simple, sans travées transversales, formé de lames plus fortes et plus courtes que celles de l'espèce japonaise. L'intestin ne donne pas des prolongements dorsaux hépatiques. Enfin les glandes sexuelles (mâles) apparaissent dès le commencement de la région branchiale, mais elles se prolongent, en se développant même davantage, dans la région intestinale. L'hypoderme est

remarquable par l'abondance des corps glandulaires, qui dégagent sur le vivant un mucus épais et très abondant, d'une odeur pénétrante. Dans les sillons de la ligne dorsale et de la ligne ventrale se reproduit la modification hypodermique signalée pour l'autre espèce et correspondant sans doute au système nerveux. La musculature est forte, mais identique à celle de l'autre *Balanoglossus*. Il faut enfin signaler une particularité importante propre au *Balanoglossus Talaboti*. Le cartilage de l'axe de la trompe n'est pas homogène. Il contient au milieu de la substance gélatineuse stratifiée des corps cellulaires fusiformes, pleins de corpuscules adipeux. Cette structure fait penser aux vrais cartilages des *Chordata*. »

PALÉONTOLOGIE. — *Sur le squelette du genre fossile Scelidotherium.*

Note de M. P. FISCHER, présentée par M. Albert Gaudry.

« Le genre *Scelidotherium* a été créé, en 1838, par R. Owen, pour un Mammifère fossile découvert à Punta Arena par C. Darwin. Ultérieurement MM. Villardebo, Claussen, de Castelneau, Seguin, etc., ont retrouvé sur d'autres points de l'Amérique du Sud, notamment au Brésil et en Bolivie, de nombreux restes appartenant au même genre; mais le nouveau squelette de *Scelidotherium leptcephalum* acquis depuis peu par M. Gaudry pour le Muséum d'Histoire naturelle est presque complet et permet d'apprécier d'une manière plus exacte les affinités de cet intéressant Edenté.

» Le squelette monté est long de 2^m, 50 et haut de 1^m environ; par conséquent l'animal n'avait guère que la moitié de la taille du *Megatherium*, qui mesure plus de 5^m de longueur; mais, toutes proportions gardées, il était aussi trapu et aussi vigoureux.

» La tête est bien connue par la description qu'en donne R. Owen. Il me semble donc inutile d'en parler de nouveau. J'ai pu confirmer que le malaire ne se soude pas à la branche zygomatique du temporal et qu'il fournit une longue apophyse descendante, flabelliforme, subdigitée, sur laquelle s'inséraient des faisceaux du muscle masséter. Cette longue apophyse descendante existe chez l'Unau (*Choloepus*), l'Ai (*Bradypus*), le *Megatherium*, le *Myodon*, le *Glyptodon* et donne à la face osseuse de ces animaux une physionomie particulière. La formule dentaire est celle des *Megatherium*, *Lestodon*, *Pseudolestodon*. La symphyse mentonnière se prolonge en avant, comme celle de l'Unau et du *Megatherium*.